

Avis de constitution

SOCIETE « KOLNASS TRANSPORT PROJECT » en abrégé « KTP »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE près
de la citée CNPS, Lot 81, Ilot 887

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 27/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOLNASS TRANSPORT PROJECT »

en abrégé « KTP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Transport de marchandises;
- transport international ;
- import-export;
- immobilier.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE
près de la citée CNPS, Lot 81, Ilot 887

Dirigeant(s) M KOLPELE NASSANDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07470 du 10/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54748/GTCA/RC/2024 du 10/09/2024

